

DOSSIER DE PARTICIPATION

Référence Appel d'Offres : AO/HI/HTI/SALLES/RESTAURATION/HEBERGEMENT/092026 – LOCATION DE SALLE, SERVICES DE RESTAURATION D'EVENEMENT ET HEBERGEMENT



Table des matières

1.	Identification de l'acheteur	4
2.	Description du marché	4
3.	Conditions générales.....	5
4.	Planning de l'appel d'offre	5
5.	Eligibilité et Obligations.....	6
6.	Procédure de participation	6
6.1	Demande de clarification.....	6
6.2	Dépôts des Offres	7
6.3	Contenu des offres	7
	Exigences générales	7
	Documents administratifs du soumissionnaire	8
	Documents du dossier d'appel d'offres à compléter, signer et retourner	8
	Liste de vérification.....	8
7.	Sélection, évaluation et attribution du marché	9
	Critères de sélection pour location de salles & hébergement.....	9
	Critères de sélection pour services de restauration d'évènement (traiteur).....	9
	Evaluation des offres.....	10
	Attribution du marché	10
	Négociation et réserves	10
		2

8. Ethique	11
Annexe 1 : Termes de référence	13
Objet du marché	13
Modalités générales	13
Modalités de l'accord-cadre	13
Exigences relatives aux prestations	14
Exigences de sécurité pour les locations de salles et l'hébergement.....	15
Accessibilité des infrastructures aux personnes en situation de handicap	15
Clauses particulières	15
Annexe 2 : Formulaire d'Offre financière	16
Annexe 3 : Conditions Générales d'Achats	1
Annexe 4 : Bonnes Pratiques Commerciales	1

1. Identification de l'acheteur

Nom : Handicap International, sous le nom d'usage d'Humanité & Inclusion

Adresse : 7 Impasse Claudinette, Bois Moquette, Pétion-Ville, Haïti

Site internet : www.hi.org

Créée à Lyon en 1982, Handicap International – Humanité & Inclusion (HI) est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflit et de catastrophe.

Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Handicap International – Humanité et Inclusion est une association de solidarité internationale spécialisée dans le domaine du handicap. Non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif, elle intervient dans tous les contextes aux côtés des personnes vulnérables, pour leur prêter assistance et les accompagner dans leur prise d'autonomie. Depuis sa création en 1982, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence.

2. Description du marché

Lot 1 - Ouest (Port-au-Prince, Pétion-Ville, Tabarre, Delmas, Carrefour, Croix-des-Bouquets, Canaan, Léogâne, Petit-Goâve, Grand-Goâve et localités environnantes)	
Lot 1A	Location de salles de réunion, de formation, d'ateliers et d'événements
Lot 1B	Services traiteur (pauses-café, déjeuners et restauration événementielle)
Lot 1C	Hébergement (chambres, petit-déjeuner, ...)
Lot 2 - Nord & Nord-Est (Cap-Haïtien, Quartier-Morin, Limonade, Milot, Plaine-du-Nord, Acul-du-Nord, Trou-du-Nord, Ouanaminthe, Fort-Liberté, Caracol et localités environnantes)	
Lot 2A	Location de salles de réunion, de formation, d'ateliers et d'événements
Lot 2B	Services traiteur (pauses-café, déjeuners et restauration événementielle)
Lot 2C	Hébergement (chambres, petit-déjeuner, ...)
Lot 3 – Artibonite (Gonaïves, Saint-Marc, Dessalines, Gros-Morne, Ennery, Marchand-Dessalines et localités environnantes)	
Lot 3A	Location de salles de réunion, de formation, d'ateliers et d'événements
Lot 3B	Services traiteur (pauses-café, déjeuners et restauration événementielle)
Lot 3C	Hébergement (chambres, petit-déjeuner, ...)
Lot 4 – Centre (Hinche, Thomonde, Lascahobas, Belladère, Mirebalais, Cerca-la-Source et localités environnantes)	

Lot 4A	Location de salles de réunion, de formation, d'ateliers et d'événements
Lot 4B	Services traiteur (pauses-café, déjeuners et restauration événementielle)
Lot 4C	Hébergement (chambres, petit-déjeuner, ...)
Lot 5 - Sud, Sud-Est & Nippes (Les Cayes, Camp-Perrin, Port-Salut, Aquin, Miragoâne, Anse-à-Veau, Jacmel, Marigot, Belle-Anse, Jérémie et localités environnantes)	
Lot 5A	Location de salles de réunion, de formation, d'ateliers et d'événements
Lot 5B	Services traiteur (pauses-café, déjeuners et restauration événementielle)
Lot 5C	Hébergement (chambres, petit-déjeuner, ...)

Le présent marché porte sur la fourniture de services de location de salles, de restauration (traiteur) et d'hébergement dans différentes zones géographiques d'intervention. Les soumissionnaires peuvent répondre pour un ou plusieurs (sous-)lots et/ou pour une ou plusieurs catégories de prestations, sans nécessairement couvrir l'ensemble des besoins exprimés. Les offres pourront donc porter sur tout ou partie des lots définis dans le présent appel d'offres. HI se réserve le droit de retenir plusieurs fournisseurs au sein d'un même lot afin d'assurer une couverture optimale de ses besoins opérationnels et de garantir la disponibilité des services dans les différentes zones d'intervention.

3. Conditions générales

En soumettant une offre, le soumissionnaire accepte sans aucune restriction la totalité des conditions spécifiques et générales de ce dossier de participation comme étant la seule base de cette procédure de passation de marché, quelles que soient ses propres conditions, auxquelles il renonce par la présente.

Les soumissionnaires doivent examiner attentivement et respecter toutes les instructions, formulaires, clauses et spécifications mentionnés dans ce dossier de participation à l'Appel d'Offre.

La soumission d'une offre ne contenant pas toutes les informations et documents demandés avant la date limite indiquée pourra entraîner le refus de l'offre en question.

4. Planning de l'appel d'offre

ETAPE	DATE	HEURE
Publication	22/09/2026	
Date limite de demande des clarifications à HI	13/10/2026	13 H 00
Date limite de soumission des offres	20/10/2026	16 H 00
Session d'ouverture des offres	21/10/2026	

Analyse des offres	21/10/2026 au 28/10/2026	
Notification aux soumissionnaires	12/11/2026	
Début attendu du contrat	16/11/2026	

Toutes les heures indiquées sont à l'heure locale de Port-au-Prince. Ce planning est susceptible d'être modifié librement selon les contraintes rencontrées.

5. Eligibilité et Obligations

La participation à la présente consultation est ouverte à toute personne physique ou morale, ou groupement de personnes, légalement constitué et autorisé à exercer ses activités en Haïti et en mesure d'émettre une facture conforme à la réglementation en vigueur. Les prestataires actuellement en relation contractuelle avec Handicap International ne sont pas exemptés de cette procédure et devront soumettre un dossier complet au même titre que les nouveaux soumissionnaires.

La sous-traitance est autorisée. Si les soumissionnaires prévoient de recourir à des sous-traitants, ils s'engagent à transmettre à HI, sur demande, le contrat conclu avec leurs sous-traitants.

Ne pourront être retenus les soumissionnaires qui :

- Sont en situation de faillite, liquidation ou cessation d'activité ;
- Font l'objet d'une interdiction, suspension ou sanction nationale ou internationale ;
- Sont impliqués dans des faits de fraude, de corruption, de blanchiment d'argent ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- Se trouvent dans une situation de conflit d'intérêt avec Handicap International ;
- Fournissent des informations ou des documents faux, inexacts, incomplets ou trompeurs.

6. Procédure de participation

6.1 Demande de clarification

Les soumissionnaires peuvent adresser toute question relative au présent appel d'offres jusqu'au **13 octobre 2026 à 13h00**, heure de Port-au-Prince, à l'adresse suivante : appel-doffre@haiti.hi.org.

Si HI, de sa propre initiative ou en réponse à une question d'un soumissionnaire, apporte des précisions ou des modifications au dossier d'appel d'offres, ces informations seront communiquées simultanément à l'ensemble des soumissionnaires afin de garantir l'égalité de traitement. Aucune demande de clarification reçue après cette échéance ne pourra être prise en compte.

6.2 Dépôts des Offres

Cet Appel d'Offres est ouvert du **22 septembre 2026 au 20 octobre 2026**. Toutes les offres doivent être soumises au plus tard le **20 octobre à 16h00, heure de Port-au-Prince**.

Les offres peuvent être transmises selon l'une des modalités suivantes :

1. Soumission électronique (préférée)

Les offres peuvent être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : **appel-doffre@haiti.hi.org** avec comme objet du message/email **AO/HI/HTI/SALLES/RESTAURATION/HEBERGEMENT/092026 – LOCATION DE SALLE, SERVICES DE RESTAURATION D'EVENEMENT ET HEBERGEMENT**

2. Dépôt physique

Les offres devront être remises dans une enveloppe fermée, scellée et anonyme portant uniquement la mention : **AO/HI/HTI/SALLES/RESTAURATION/HEBERGEMENT/092026 – LOCATION DE SALLE, SERVICES DE RESTAURATION D'EVENEMENT ET HEBERGEMENT**

- Aucun tampon, cachet, logo, nom d'entreprise ou tout autre signe permettant d'identifier le soumissionnaire ne devra apparaître sur l'enveloppe.
- Les offres devront être déposées à l'adresse suivante : Bureau Handicap International - Humanité & Inclusion, 7 Impasse Claudinette, Bois Moquette, Pétion-Ville, Haïti

Les offres reçues après la date et l'heure limites de soumission seront automatiquement rejetées et ne seront pas prises en considération.

6.3 Contenu des offres

Exigences générales

Les offres doivent :

- Être rédigées en français
- Être complètes et conformes aux exigences du présent dossier d'appel d'offres
- Inclure l'ensemble des documents et informations demandés
- Être signées par une personne dûment autorisée à engager le soumissionnaire
- Être soumises avant la date et l'heure limites indiquées dans le présent dossier
- Présenter les prix de préférence en **USD** et inclure toutes les taxes applicables, le cas échéant. Les offres en **HTG** sont acceptées, mais l'USD demeure la devise privilégiée pour l'évaluation et la comparaison des offres
- Rester valides pendant une période minimale de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres

La préparation, la constitution et la soumission des offres relèvent de la seule responsabilité des soumissionnaires. Aucun des frais engagés dans ce cadre ne pourra faire l'objet d'un remboursement par Humanity & Inclusion, quelle que soit l'issue de la procédure.

Documents administratifs du soumissionnaire

Le soumissionnaire devra obligatoirement fournir les documents suivants :

- Copie de la patente commerciale en cours de validité ou document équivalent
- Copie du matricule fiscal (NIF)
- Copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'entreprise
- Coordonnées bancaires pour les paiements par virement ou par chèque

Documents du dossier d'appel d'offres à compléter, signer et retourner

Le soumissionnaire devra compléter, parapher le cas échéant, signer, cacheter et retourner les documents suivants :

- Formulaire d'Offre HI dûment renseigné, signé et cacheté
 - o Le soumissionnaire peut soumettre un document interne équivalent, à condition que celui-ci contienne l'intégralité des informations demandées dans le Formulaire d'Offre HI
- Questionnaire d'Offre HI dûment renseigné, signé et cacheté
 - o Le soumissionnaire peut soumettre un document interne équivalent, à condition que celui-ci contienne l'intégralité des informations demandées dans le Questionnaire d'Offre HI
- Présent dossier de participation dûment signé et cacheté
- Termes de Référence (TdR) dûment signés et cachetés
- Conditions Générales d'Achats HI dûment cachetées et signées
- Bonnes Pratiques Commerciales HI dûment renseignées, cachetées et signées

Liste de vérification

Afin de faciliter la préparation et la vérification des offres, les soumissionnaires sont invités à utiliser la liste de contrôle ci-dessous. Celle-ci est fournie à toute fin utile et permet de s'assurer que l'ensemble des documents requis a bien été inclus dans l'offre avant sa soumission. L'absence d'un ou plusieurs documents requis pourra entraîner le rejet de l'offre.

N°	Document	Inclus dans l'offre (à cocher par le soumissionnaire)
1	Copie de la patente commerciale en cours de validité ou document équivalent	☐
2	Copie du matricule fiscal (NIF)	☐

3	Copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'entreprise	☐
4	Coordonnées bancaires pour les paiements par virement ou par chèque	☐
5	Formulaire d'Offre financière & technique HI dûment renseigné, signé et cacheté (1 par lot)	☐
6	Présent dossier de participation dûment signé et cacheté	☐
7	Preuves d'expériences passées	☐
8	Termes de Référence (TdR) dûment signés et cachetés	☐
9	Conditions Générales d'Achats HI dûment cachetées et signées	☐
10	Bonnes Pratiques Commerciales HI dûment renseignées, cachetées et signées	☐

Pour les fournisseurs présentant les meilleurs offres, HI effectuera des vérifications afin de s'assurer de la capacité réelle du fournisseur à fournir les services (dont vérification de références clients, vérification de solvabilité, etc.).

7. Sélection, évaluation et attribution du marché

Critères de sélection pour location de salles & hébergement

Les offres seront évaluées sur la base des critères techniques et financiers ci-dessous.

- **Prix (score moyen) : 60%**
- **Qualité des infrastructures et équipements proposés (adapté en fonction de location de salle ou hébergement : wifi, climatisation, équipements audiovisuels, mobilier adapté aux réunions et formations, équipements des chambres et autres équipements pertinents) : 15%**
- **Expériences similaires du prestataire : 10%**
- **Accessibilité des infrastructures aux personnes en situation de handicap : 5%**
- **Délai de réservation et réactivité du prestataire (nombre de jours) : 5%**
- **Disponibilité d'un service traiteur : 2,5%**
- **Disponibilité d'un système de back-up énergétique : 2,5%**

Critères de sélection pour services de restauration d'évènement (traiteur)

- **Prix (score moyen) : 60%**
- **Expériences similaires du prestataire : 15 %**

- **Délai minimum pour passer commande / réactivité du prestataire (jours) : 10 %**
- **Disponibilité d'un véhicule de livraison dédié : 10 %**
- **Nombre maximal de repas pouvant être fournis par jour : 5%**

Evaluation des offres

L'ouverture et l'évaluation des offres ont pour objet de vérifier leur conformité administrative, technique et financière au regard des exigences du présent dossier. L'évaluation sera réalisée par un comité d'évaluation désigné par HI.

HI se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies par les soumissionnaires et de demander tout document justificatif complémentaire jugé nécessaire à l'évaluation des offres ou préalablement à l'attribution du marché, notamment les permis de conduire, attestations d'assurance, contrôles techniques, références professionnelles ou tout autre document pertinent permettant de confirmer les informations déclarées dans l'offre.

Les soumissionnaires devront fournir les documents demandés dans le délai fixé par HI. L'absence de réponse ou la transmission d'éléments incomplets pourra entraîner le rejet de l'offre.

Attribution du marché

Le marché sera attribué au(x) soumissionnaire(s) ayant présenté l'offre jugée la plus avantageuse au regard des critères d'évaluation définis dans le présent dossier.

L'évaluation étant réalisée par lot, HI se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à un même soumissionnaire ou de répartir les lots entre plusieurs soumissionnaires.

Compte tenu de la diversité des besoins couverts par le présent marché, HI ne s'attend pas nécessairement à ce qu'un même soumissionnaire soit en mesure de répondre à l'ensemble des catégories de prestations demandées. Par conséquent, HI se réserve le droit de retenir plusieurs fournisseurs au sein d'un même (sous-)lot afin de garantir une couverture adéquate de ses besoins opérationnels en matière des marchés concernés.

HI n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins-disante ni aucune des offres reçues.

HI se réserve également le droit de rejeter toute offre non conforme aux exigences du présent dossier ou d'annuler la procédure d'appel d'offres, en tout ou en partie, sans attribution de marché.

Négociation et réserves

HI se réserve le droit d'établir une liste restreinte de soumissionnaires présélectionnés à l'issue de l'évaluation initiale.

Des discussions complémentaires, demandes d'informations ou négociations pourront être menées avec un ou plusieurs soumissionnaires lorsque cela est jugé nécessaire et dans le respect des principes d'équité, de transparence et de bonne gestion des ressources.

Ces négociations pourront notamment porter sur les aspects techniques, opérationnels, contractuels ou financiers des offres reçues.

Toute tentative d'un soumissionnaire visant à influencer le processus d'évaluation ou d'attribution, à obtenir des informations confidentielles relatives à l'évaluation des offres ou à exercer une quelconque pression sur HI pourra entraîner le rejet immédiat de son offre.

8. Ethique

HI est une organisation engagée dans une politique de Tolérance Zéro en matière d'Exploitation, d'Abus, de Harcèlement et d'Intimidation Sexuels, ainsi qu'en matière de fraude et de corruption. Les politiques institutionnelles applicables, notamment la Politique de Protection de l'Enfance, la Politique de Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (PSEAH) et la Politique de lutte contre la fraude et la corruption, sont consultables à l'adresse suivante : <https://hi.org/fr/politiques-institutionnelles>.

En signant le présent dossier de participation, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance de ces politiques, s'engage à les respecter dans le cadre de l'exécution du marché et à adhérer aux principes qu'elles énoncent.

HI a mis en place des mécanismes permettant de garantir des processus rigoureux, transparents et inclusifs de signalement et de gestion des plaintes. En tant que prestataire de HI, le soumissionnaire s'engage à observer ces principes.

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'abus commis par un membre du personnel ou un partenaire de HI, vous pouvez effectuer un signalement en toute sécurité et confidentialité via les mécanismes dédiés : par e-mail à sgrphaiti@hi.org ou par téléphone au *677.

Les documents suivants font partie intégrante du présent dossier de participation à l'appel d'offres et doivent être lus conjointement :

- **Annexe 1 : Termes de Référence**
- **Annexe 2A, 2B & 2C : Formulaire d'Offre financière & technique**
- **Annexe 3 : Conditions Générales d'Achats HI**
- **Annexe 4 : Bonnes Pratiques Commerciales HI**

En signant le présent dossier de participation, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des documents susmentionnés et en accepter intégralement les termes, conditions, exigences et modalités d'application.

Le soumissionnaire s'engage également, dans l'hypothèse où un marché lui serait attribué, à respecter l'ensemble des obligations, procédures, principes éthiques et règles de conduite décrits dans les documents contractuels précités, notamment les dispositions relatives à la prévention de la fraude et de la corruption, à la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, à la protection de l'enfance ainsi qu'aux autres politiques institutionnelles applicables de Humanity & Inclusion.

Par sa signature, le soumissionnaire atteste que les informations fournies dans le cadre du présent appel d'offres sont exactes et s'engage à mettre en œuvre les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires pour assurer la bonne exécution des prestations, conformément aux exigences du présent dossier et de ses annexes.

Nom du fournisseur	
Nom du représentant légal	
Date	
Signature autorisée et cachet	

Annexe 1 : Termes de référence

Objet du marché

Handicap International (HI) lance un appel d'offres en vue de la sélection de prestataires pour la fourniture de services de location de salles de réunion, d'hébergement et de restauration dans ses différentes zones d'intervention en Haïti. Le présent marché vise à établir un ou plusieurs contrats-cadres avec des prestataires capables de répondre aux besoins ponctuels ou récurrents de HI pour l'organisation d'ateliers, formations, réunions, missions et événements professionnels.

Ces prestations sont destinées à soutenir la mise en œuvre des activités de HI, notamment les formations, ateliers, réunions, missions terrain, événements institutionnels et activités de projet. Les besoins de HI peuvent varier selon les activités organisées. Dans certains cas, HI pourra avoir besoin d'un ensemble complet de prestations incluant la location de salle, la restauration et/ou l'hébergement. Dans d'autres cas, HI pourra uniquement solliciter des services de restauration/traiteur, sans nécessité de location de salle ou d'hébergement. À ce titre, les prestataires spécialisés dans les services traiteur sont vivement encouragés à soumissionner, même s'ils ne disposent pas d'infrastructures de réunion ou d'hébergement.

Les soumissionnaires peuvent répondre à un ou plusieurs (sous-)lots, sans obligation de couvrir l'ensemble des prestations demandées.

Modalités générales

Les besoins de HI varieront en fonction des activités et des contraintes opérationnelles. Aucun volume minimum de services n'est garanti au titre du présent marché. Lorsque des services seront nécessaires, HI soumettra un bon de commande au fournisseur. Les prix et conditions d'achat applicables seront ceux établis dans l'accord-cadre.

La signature d'un accord-cadre ou d'un contrat avec HI ne constitue en aucun cas un engagement d'exclusivité ni une garantie de volume de commandes.

Les paiements par **virement bancaire** sont privilégiés. Les soumissionnaires sont invités à fournir leurs coordonnées bancaires complètes dans le cadre de leur offre.

Modalités de l'accord-cadre

Type de contrat	Accords-cadres de location de salle, les services de restauration d'évènement et l'hébergement
Durée initiale	1 an
Renouvellement	Jusqu'à 2 renouvellements supplémentaires (sous réserve d'une revue annuelle des conditions du marché et de la compétitivité des tarifs proposés)
Durée maximale	3 ans
Politique tarifaire	Compte tenu de la volatilité du contexte économique haïtien et de l'évolution potentielle des coûts liés aux marchés concernés, Handicap International souhaite mettre en place des contrats-cadres à prix révisables périodiquement selon des modalités préalablement définies et encadrées contractuellement.

Exigences relatives aux prestations

Location de salles

Les prestataires devront proposer des salles adaptées à l'organisation de réunions, formations, ateliers ou conférences.

Les salles proposées devront, dans la mesure du possible :

- Être propres, sécurisées et en bon état de fonctionnement ;
- Être équipées de tables et chaises en nombre suffisant ;
- Être ventilées et/ou climatisées ;
- Disposer d'un accès à l'électricité ;
- Disposer d'une connexion Wi-Fi et préciser le débit disponible ;
- Pouvoir accueillir différentes capacités de participants ;
- Disposer d'équipements audiovisuels lorsque disponibles (projecteur, écran, système de sonorisation, microphones, paperboard, etc.).

Hébergement

Les établissements d'hébergement devront proposer des chambres adaptées aux besoins des équipes HI.

Les offres devront notamment préciser :

- Type de chambre (simple ou double) ;
- Présence de climatisation et/ou ventilation ;
- Salle de bain privative ;
- Accès Wi-Fi ;
- Mobilier disponible ;
- Conditions de sécurité de l'établissement ;
- Services annexes disponibles.

Services de restauration d'évènements

Les prestataires devront être en mesure de fournir des prestations de restauration adaptées aux activités de HI.

Les offres devront préciser :

- Les menus disponibles ;
- Les capacités maximales de production ;
- Les délais minimums de commande ;
- Les moyens de transport et de livraison ;
- Les zones géographiques couvertes ;
- Les éventuelles contraintes logistiques.

Exigences de sécurité pour les locations de salles et l'hébergement

Les infrastructures proposées devront répondre à des standards minimaux de sécurité permettant l'accueil du personnel, des partenaires et des participants aux activités de HI. Les soumissionnaires devront notamment décrire :

- Les dispositifs de contrôle d'accès et de gardiennage ;
- Les issues et voies d'évacuation disponibles ;
- Les procédures d'évacuation en cas d'incident ;
- Les mesures prévues en cas d'incendie ;
- Les mesures prévues en cas de séisme ;
- L'existence d'un point de rassemblement sécurisé ;
- Les dispositifs de secours disponibles sur site.
- HI se réserve le droit de réaliser une visite des installations afin de vérifier la conformité des infrastructures proposées.

Accessibilité des infrastructures aux personnes en situation de handicap

Les prestataires devront décrire les mesures et aménagements permettant l'accès et l'utilisation de leurs infrastructures par les personnes en situation de handicap.

Les soumissionnaires sont invités à préciser notamment :

- La présence de rampes d'accès ou d'aménagements facilitant l'accès aux bâtiments ;
- L'accessibilité des salles de réunion, chambres, espaces communs et sanitaires ;
- La largeur des accès permettant la circulation de fauteuils roulants ;
- La disponibilité d'ascenseurs ou de solutions alternatives lorsqu'il existe plusieurs niveaux ;
- La disponibilité de places de stationnement accessibles à proximité de l'établissement ;
- La mise à disposition éventuelle de fauteuils roulants ou d'autres équipements d'assistance ;
- Toute autre mesure favorisant l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap.

Les soumissionnaires sont encouragés à joindre des photographies et toute documentation pertinente permettant d'apprécier le niveau d'accessibilité des infrastructures proposées. HI se réserve le droit de vérifier les aménagements déclarés lors d'une visite de l'établissement.

Clauses particulières

Le fournisseur reconnaît que les véhicules mis à disposition pourront être utilisés dans le cadre d'activités humanitaires réalisées par HI. Le fournisseur s'engage à assurer la disponibilité effective des véhicules et des chauffeurs proposés, conformément aux engagements pris dans son offre.

Le fournisseur autorise HI à communiquer aux organisations humanitaires partenaires ([signataires du code de conduite de la croix rouge](#), ainsi qu'aux partenaires locaux de mise en œuvre de HI) les documents relatifs au présent marché, y compris son offre, les éléments de prix et le contrat attribué, afin de permettre la réutilisation de la présente consultation de marché à fin de contractualisation indépendante avec le fournisseur, sous réserve d'acceptation de ce dernier (mécanisme de réutilisation de consultation de marché ou "piggybacking"). Cette autorisation est accordée sans contrepartie et sous réserve du respect de toute obligation légale de confidentialité applicable.

Nom du fournisseur	
Nom du représentant légal	
Date	
Signature autorisée et cachet	

Annexe 2 : Formulaire d'Offre financière

Le **Formulaire d'Offre HI** est constitué des fichiers Excel annexés au présent dossier. Les soumissionnaires devront compléter et soumettre un formulaire distinct pour chaque lot auquel ils souhaitent répondre (par exemple : Lot 2A - Location de salles, Lot 2B - Services traiteur, Lot 2C - Hébergement). Chaque formulaire devra être dûment complété et retourné avec l'offre correspondante, ou être remplacé par un document équivalent contenant l'intégralité des informations demandées pour le lot concerné. Les offres incomplètes ou ne permettant pas d'identifier clairement le lot concerné pourront être écartées de l'évaluation.

Annexe 3 : Conditions Générales d'Achats

Les Conditions Générales d'Achats HI sont constituées du document PDF annexé au présent dossier. Elles devront être dûment signées, cachetées et retournées par le soumissionnaire.

Annexe 4 : Bonnes Pratiques Commerciales

Le document Bonnes Pratiques Commerciales HI est constitué du document PDF annexé au présent dossier. Il devra être dûment renseigné, signé, cacheté et retourné par le soumissionnaire.